Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 17h00
Mardi : 10h00 à 17h00
Mercredi : fermé
Jeudi: 11h30 à 19h30
Vendredi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 16h00

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	418-775-8188, poste 0
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agente en milieu rural	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251
Coordonatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684

Séances du conseil: 1er lundi du mois à 20H00, sauf exception.

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Yannick Fortin	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Lynda Harquail , présidente	418-775-9654
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-775-3939
O.P.P.	Hélène Sergerie	418-775-1979
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 15 numéro 4 **MAI 2019**

Si tu ne veux pas être le crayon qui écrit le bonheur, soit la gomme qui efface la tristesse.

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

Exécutif:

À la rédaction, mise en page, petites annonces, poste, recherche.
Line Fillion, directrice-générale et
Josy-Anne Bérubé, coordinatrice en Loisirs
Informations: 418-775-8188

Photo page couverture :

LE BUREAU SERA FERMÉ:

20 mai : Journée des patriotes

Sommaire

1. Page couverture
2. Exécutif, sommaire, date de tombée
3. Date des séances du conseil
   Mot de la municipalité
4 . Chronique du maire
5. Info-prévention Incendie
6. Club des 50 ans et plus
7. Les tiques
8. On Jase-tu? - Fabrique
9. Défi-Relance
10. Onglet Loisir Intermunicipal
11. Onglet Loisir Intermunicipal
12. Onglet Loisir Intermunicipal
13. Onglet Loisir Intermunicipal
14. Onglet Loisir Intermunicipal
15. Onglet Loisir Intermunicipal
16. Onglet Loisir Intermunicipal
17. Onglet Loisir Intermunicipal
18. Onglet Loisir Intermunicipal
19. Onglet Loisir Intermunicipal
20. Onglet Loisir Intermunicipal
21. Bénédiction des voitures
22. Onglet Loisir Intermunicipal
23. Onglet Loisir Intermunicipal
24. Bacs : bleu, vert et brun
25. Horaire des messes
26. Le mot vert du mois de mars
27. Anniversaires
28. Informations générales

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL

Le prochain journal sortira à la fin du mois de juin , faites parvenir vos articles par courriel à padoue@mitis.qc.ca au plus tard le 17 juin 2019.

ANNIVERSAIRES

MAI	JUIN
01 Harquail Lynda	01 Ouellet, Claudel
02 Blanchette, Suzanne	02 Doré, François
04 Lavoie, Mathieu	02 Dion, Evens
04 Algerson, Lucette	04 Laflamme, Normand
07 Thibeault, Jeanne-D'Arc	07 Roy, Jean-Yves
13 Bérubé, Nicole	08 Côté, Line
15 Bérubé, Marie-Jeanne	08 Blanchette, Guy
16 St-Pierre, Martin	08 Marin, Dieudonné
16 Ouellet, Shana	08 Desrosiers, Joël
22 Desrosiers, Chantal	12 Bérubé, Huguette
23 Caron, Simon	15 Dubé, Monique
23 Bérubé, Georgette	17 D'Astous, Nicole
24 Dumont, Hélène	18 Paradis, Gino
27 Bérubé, Colette	18 Rioux, Marie-Ève
29 Caron, Bertrand	23 Ouellet, Carmen
	25 Landry, Josée
	28 Ouellet, Sébastien

Nous souhaitons un très joyeux anniversaire à tous les jeunes de la municipalité ainsi qu'aux citoyens et citoyennes dont nous n'avions pas les dates et dont l'anniversaire aura lieu durant ces mois.

Toutes nos excuses si nous avons oublié de mentionner des personnes demeurant dans la municipalité depuis longtemps.

Le Mot vert du mois –
« L'hiver est fini, vive le temps de l'écocentre » - Mai 2019

Bonjour à toutes et tous,

C'est officiel, l'hiver est (enfin) fini et c'est l'heure du ménage de printemps! Vous aurez alors une grande quantité de matières résiduelles plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. À cet effet, l'Écocentre de La Mitis comme à son habitude est votre point de dépôt afin de permettre à vos résidus d'être valorisées dans le respect de l'environnement. Dès le 23 avril et jusqu'en novembre, l'horaire d'été s'applique et les heures d'ouverture sont :

Lundi au vendredi : 8h00 à 16h45

Samedi : 8h00 à 15h45

Dimanche : fermé

Vous pouvez y apporter, de façon non exclusive :

les matériaux de construction;

les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);

les encombrants (mobiliers, électroménagers, etc);

les appareils électriques et électroniques;

les pneus (48 pouces et moins) des frais s'appliquent aux surdimensionnées;

les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.);

les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;

plus encore!

Assurez-vous de **trier vos matières** avant de les apporter et de **bien sécuriser votre chargement** afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin.

Il s'agit d'un service gratuit si vous êtes un résident de La Mitis. Profitez-en! Votre Écocentre est situé au **428, avenue Roger-Marcoux**. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport.

De plus, vous êtes invité à venir voir les divers articles en revente à de petits prix. Meubles, matériaux de construction, articles de maisons, livres et plus encore!

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

LUNDI LE 6 MAI 2019
À 20H00

MOT DE LA MUNICIPALITÉ

N'oubliez pas de demander un permis pour vos travaux de construction ou de rénovation.

Merci de garder vos cours propre car c'est plaisant de se faire dire qu'on a une municipalité propre.

Profitez des belles périodes qui vont se présenter bientôt car la chaleur s'en vient afin d'oublier ce dur hiver enneigé.

CHRONIQUE DU MAIRE

MOIS DE MAI 2019.

Hé bien oui, l'air chaud nous a rejoints en fin de semaine et la neige accumulé cet hiver disparaît à chaque jour laissant l'apparition des bourgeons dans les arbres et bientôt aussi les pissenlits et les tulipes viendront décorer nos cours.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant ce mois passé.

Ne pas oublier que le printemps est arrivé et que certains paroissiens commenceront des rénovations domiciliaires et sur l'aménagement de votre terrain, alors il est bon de s'informer si un permis est nécessaire pour effectuer ces travaux en appelant au bureau municipal afin de prendre un rendez-vous avec notre inspecteur M. Michel Lagacé.

Cette année sera une année assez chargée et il y aura des rencontres avec la population afin de prendre des bonnes décisions sur différents sujets afin d'améliorer notre niveau de vie. Vous serez contacté aussitôt que ces discussions seront prêtes.

C'est cette année que le nouveau rôle sera effectué par Servitech afin de faire la nouvelle évaluation des bâtiments, des terres agricoles et des lots forestiers.

Je remercie tous les paroissiens qui ont travaillés à mettre leur cour propre et les invitent à faire de même ce printemps ici, car c'est tellement beau une municipalité propre et les gens de l'extérieur m'en font part souvent durant l'été de leurs commentaires positifs.

Un gros MERCI à tous ceux qui ont rempli le sondage de MADA, (Municipalité amie des Aînées) car c'est très important de savoir l'opinion de nos aînées sur la situation actuelle de la qualité de vie dans notre municipalité et des choses à améliorées.

Merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à toutes les activités ainsi que tous les bénévoles pour leur initiative et leur disponibilité et suivre les activités estivales qui s'offrent à vous.

Gilles Laflamme, Maire

HORAIRES DES MESSES - MAI 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
Pardon des jeunes St-Anaclet : 1 mai à 19H. (20 jeunes) (J-B & M) Par-don des jeunes Price : 5 mai à 13H30 (9 jeunes) (M) Pardon des jeunes à Mont-Joli : 28 mai à 18h30 (32 jeunes) (avec les 3 prêtres) ---- Première communion Price : 5 mai (13 jeunes) (M) Première communion St-Anaclet : 5 mai (14 jeunes) (G.P) Première communion Ste-Luce : 12 mai (24 jeunes) (G.P) Première communion Les Hauteurs : 12 mai (5 jeunes) (C)			1 9H.M-J (M) 16H30 St-Anaclet (J)	2 10H St-Donat (J) 10H St-Gabriel (M)	3 10H P.Luceville (J) 14H M. Octavie (C)	4 16H Les Boules (J) 19H St-Charles (C)
5 10H.St-Anaclet (G.P) 9H Ste-Angèle (C) 10H30 St-Joseph (C) 9H30 Price (M) 11H St-Octave(M)	6 9H.M-J (C)	7 10H.R.Ste-Berna(M) 10H.R.St-Ros. (C)	8 9H.M-J (C) 16H30 St-Anaclet (M)	9 10H St-Donat (M) St-Gabriel (pas de messe)	10 10h. V.D'Émilie (C) (sacerdoce Normand 39 ans)	11 19H Padoue (M)
12 Fête des mères 9H00 St-Donat (G.P) 10H30 Ste-Luce (G.P) 9H Ste-Flavie (M) 10H30 M-J (M) 9H30 St-Gabriel (C) 11H Les Hauteurs (C)	13 9H.M-J (M) 10H. P.StJos (C)	14 9H.M-J (C) 14H.R. M-Joli (M)	15 9H.M-J (C) 16H30 St-Anaclet (J)	16 10H St-Donat (J) 10H. St-Gabriel (M)	17 10H P.Luceville (J) 14H V.St-Rémi (C) 14H V. Marron (J)	18 CONFIRMATION à Ste-Luce(J)14H 45 jeunes pour 2 secteurs Les Montagnes et V&M
19 10H.St-Anaclet (C) 10H St-Charles (M) (pour le secteur) CONFIRMATION(J) à Ste-Flavie 10H 36 jeunes pour les 2 secteurs Bas-se-M et La Montée	20 Congé	21 9H.M-J (J) 10h. 4 Saisons (J) 10h R.Ste-Flavie (M) 13H30 G.Maison(G.R)	22 9H.M-J (J) 16H30 St-Anaclet (M)	23 10H St-Donat (M) 10H. St-Gabriel (J)	24 10H Étincelle (J) 14H P.J-Cartier (J)	25 19H Padoue (J) 16H Les Boules (M)
26 9H00 St-Donat (C) 10H30 Ste-Luce (C) **9H Ste-Angèle (J) 10H30 M-J (J) 9H30 St-Gabriel (M) 11H Les Hauteurs (M)	27 9H.M-J (C)	28 9H.M-J (C) 14H V. J-Carti (M)	29 9H.M-J (M) 16H30 St-Anaclet (J)	30 10H. F.St-Gabriel (M) 14H Chez Brigitte Les Hauteurs (J)	31 Pas de messe	

Bac bleu - Récupération

Matières	Acceptées	Refusées
Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe	Papier ciré, mouchoir, essuie-tout
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)	Carton ondulé ciré
Verre	Bouteille et pot de verre	Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre
Plastique	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide Sacs de plastique, plastique agricole	Cellophane, sac de croustilles, PVC, vinyle, plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal	Pile, canette d'aérosol et contenant de propane

Bac brun - Matières organiques

Acceptées	Refusées
RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)	· Matières recyclables
· Fruits et légumes	· Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage
· Viandes, volailles et os	· Couches, tampons et serviettes hygiéniques
· Poissons, fruits de mer	· Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)
· Oeufs et coquilles	· Cartons de lait et de jus
· Écales de noix et noyaux de fruits	· Vêtements
· Produits laitiers	· Mousse de sécheuse et poussière
· Graisse animale et végétale	· Produits de jardinage et engrais
· Pâtes, pain, céréales, riz	· Résidus domestiques dangereux
· Gâteaux, biscuits, bonbons	· Produits ménagers et savon
· Tartinade, confiture, condiments	· Produits pharmaceutiques
· Café, filtres à café et sachets de thé	· Cendres, même refroidies
· Aliments frits ou en sauce	· Arbustes et branches
RÉSIDUS VERTS	· Feuilles d'automne
· Fleurs et plantes	· Sciure et copeaux de bois
· Résidus de désherbage	· Terreau d'empotage, terre ou sable
PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS	· Résidus d'agriculture commerciale
· Papier journal	**SACS** en plastique
· Sacs en papier	TOUS les sacs en plastique sont REFUSÉS même les sacs biodégradables et compostables
· Boîtes de pizza, de pâtisserie	
· Essuie-tout	
· Serviettes de table	

Écocentre de La Mitis

Accepté

Matériaux de construction
· Bois, portes, fenêtres, vitre, tôle
· Asphalte, brique et béton

Bois, branches, résidus verts

Appareils électroniques
· Reconnus par le programme ARPE

Ampoules fluocompactes
· Programme Recyc-Fluo

Pneus
· Diamètre maximum de 48 pouces

Métaux ferreux et non ferreux

Encombrants
· Meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.

Résidus domestiques dangereux
· Peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol

Inscription obligatoire pour tous. Une preuve de résidence et une pièce d'identité sont requises, ainsi qu'un permis de rénovation / construction / démolition si applicable. Déchets domestiques refusés. Des frais s'appliquent à certains services

Coordonnées

428, chemin Perreault Est,
Mont-Joli (Près de l'aéroport)
418 785-0055

Horaire

1er nov. au 30 avril
Lundi au vendredi
8h00 à 16h00

1er mai au 30 octobre
Lundi au vendredi
8h00 à 16h45
Samedi
8h00 à 12h00 / 12h30 à 15h45

Collecte des encombrants

Les vieux poêles, frigos et matelas sont acceptés.
Les matériaux de constructions, pneus et branches sont interdits.
Réservation obligatoire au 418 936-3255 ou au 418 936-3420

Dépôt vert – Branches et feuilles

En face de la caserne incendie, 249, chemin de la Station. **15 mai au 15 octobre.**
Réservé aux citoyens de Métis-sur-Mer. Branches et feuilles uniquement.

Pour plus d'information

Vincent Dufour, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Téléphone : 418 775-8445, poste 1138 Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Municipalité de Métis-sur-Mer
138, rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec), G0J 1S0
Téléphone : 418 936-3420 Télécopieur : 418 936-3117
Courriel : metissurmer@mitis.qc.ca

INFO-PRÉVENTION

Bulletin d'information en sécurité incendie

Mai 2019

Feux en plein air

Nous tenons à vous rappeler qu'en vertu du règlement en prévention incendie de votre municipalité, vous devez demander un permis au service incendie lorsque vous effectuez un feu en plein air. Ce permis permet d'assurer votre sécurité, la protection de vos biens ainsi que de réduire les coûts facturés aux municipalités pour les déplacements des pompiers qui sont sans fondement.

Nous tenons également à préciser qu'il n'y **a aucun coût** relié à la demande d'un permis de brûlage.

Cependant, il vous est possible de faire des feux de camp sans permis si vous utilisez un foyer extérieur conforme muni d'un pare-étincelles.

Texte : ministère de la Sécurité Publique du Québec

Vous avez des questions? Contactez :

Renaud Gagnon ou Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445
418 775-8445

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Comme vous le savez, nous avons été dans l'obligation de dissoudre notre club des 50 ans et plus au mois de février dernier.

C'est aussi avec beaucoup de peine que nous avons du prendre cette décision mais n'ayant aucune relève au sein du comité même, plusieurs d'entre nous leur mandant étant fait et n'ayant personne pour reprendre le flambeau, nous en sommes venu à cette conclusion.

Ce n'est pas le nombres de cartes vendues car nous avions encore 53 membres actifs en 2018, c'est le manque de local, le manque de participation aux activités et surtout comme je le disais plus haut, le manque de relève.

Le comité d'administration aider de madame Denise Gagnon, présidente du carrefour des 50 ans et plus, avons pris les décisions de remettre aux membres actifs un montant de 15 $ par année d'ancienneté jusqu'à concurrence de 20 ans. Six membres étaient encore là depuis la fondation du club soit en 1976. Le reste des argents sera remis au comité du patrimoine de Padoue ce qui devrait les aider dans leurs activités et projets à venir.

Merci mille fois de nous avoir encourager tout au long de notre parcours, c'est avec cœur et grand plaisir que nous avons participé au bien-être de la communauté pendant de nombreuses années. Un gros MERCI à tous ceux et celles qui nous ont précédés, à ceux et celles qui nous ont encouragés de diverses façons ainsi qu'à toute la population en générale.

Merci à mon CA, chacun a fait sa part à sa façon.

Si par contre vous vouliez rester membre d'un club des 50 ans et plus, Il y a ceux de Price, Mont-Joli ou les paroisses environnantes, faites le moi savoir et je vous aiderai dans votre démarche.

Merci de tout cœur

Nicole D'Astous St-Laurent

Samedi 15 juin 2019

Au terrain de balle de Padoue

8 gars et 2 filles

(114 rue Gagnon)

Coût : 200 $ / équipe

Remis en bourses

Places limitées

Vente de hot dog
Service de bar sur place!

Pour inscription ou information :
Jason Caron au 418 732-7635 Jérôme Paradis au 581 246-3646

CALENDRIER D'ACTIVITÉS

AVRIL						
Dimanche	**Lundi**	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**
28 ***Ouverture saison—Pouces d'Octave***	**29** Danse en ligne St-Oct	**30** 13 h PM jeux 15 h Méli-Mélo Sportif 8-12 ans 16 h 15 piscine	1 10 h vie active 19 h tricot jasette	2 Méli-Mélo Sportif 5-7 ans 18 h 30 basket	3 10 h vie active 18 h 30 Soirée jeux	4 On jase-tu
MAI						
5 Après-midi cinéma	**6** Danse en ligne St-Oct	**7** 13 h PM jeux 16 h 15 piscine	**8** 10 h vie active	**9**	**10** 10 h vie active	**11**
12	**13** Danse en ligne St-Oct	**14** 13 h PM jeux 15 h Méli-Mélo Sportif 8-12 ans 16 h 15 piscine	**15** 10 h vie active	**16** Méli-Mélo Sportif 5-7 ans 18 h 30 basket	**17** 10 h vie active	**18**
19	**20** Danse en ligne St-Oct	**21** 13 h PM jeux 15 h Méli-Mélo Sportif 8-12 ans 16 h 15 piscine	**22** 10 h vie active	**23** Méli-Mélo Sportif 5-7 ans 18 h 30 basket	**24** 10 h vie active 5 à 7 des bénévoles	**25**
26	**27** Danse en ligne St-Oct	**28** 13 h PM jeux 15 h Méli-Mélo Sportif 8-12 ans 16 h 15 piscine	**29** 10 h vie active	**30** Méli-Mélo Sportif 5-7 ans 18 h 30 basket	**31** 10 h vie active	

Pour information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

Les tiques : plus actives au printemps et à l'été

.

Alors, même si un coupe-vent est encore de rigueur lorsque vous travaillez à l'extérieur ou pratiquez des activités de plein air, les tiques peuvent être à l'affût; particulièrement dans des régions boisées ou des zones forestières, dans des feuilles mortes au sol ou sur des arbrisseaux et des herbes hautes.

La **maladie de Lyme** est transmise par la morsure d'une tique à pattes noires infectée et l**a prévention est le meilleur moyen de vous protéger et de protéger votre famille de même que vos animaux de compagnie contre cette maladie.**

Suivez ces trois conseils simples lorsque vous serez à l'extérieur ce printemps et cet été :

1. **Prévenir** – Couvrez la peau exposée et utilisez un chasse-moustiques contenant du DEET ou de l'icaridine.
2. **Vérifier** – Examinez tout votre corps chaque jour pour détecter les tiques qui s'y sont attachées. Prenez une douche ou un bain dans les deux heures suivant une sortie en plein air pour vous débarrasser des tiques non attachées.
3. **Agir** – Enlevez immédiatement les tiques attachées en tirant doucement avec des pinces à épiler et lavez le site de la piqûre.

Aussi, n'oubliez pas de traiter les animaux domestiques qui peuvent être exposés à des tiques avec des acaricides oraux ou topiques (comme recommandé par votre vétérinaire), car ils peuvent transporter des tiques dans la maison.

Découvrez comment prévenir la maladie de Lyme et comment réduire les habitats de tiques près de chez vous en consultant **Canada.ca/MaladieDeLyme**.

Visionnez aussi la vidéo **Profitez du grand air sans tiquer**.

ON JASE-TU?

Dans le cadre du programme **« ON jase-tu », le 4 mai à 13h00** nous marcherons dans le village, départ du Centre des Loisirs pour y revenir prendre un café, jus et biscuits afin de briser l'isolement des ainés. Des tasses seront offerts en prix de présence aux participantes et participants.

FABRIQUE

Le **9 mai 2019 à 19h30**, il y aura un bingo des Filles d'Isabelle au local des Alcyons à Mont– Joli au profit de la Fabrique de Padoue.

Allez les encourager en grand nombre et merci de votre participation.

APRÈS-MIDI CINÉMA

Suite au succès de leur dernière projection, la *Table d'Harmonisation en loisir des aînés* vous invite à nouveau à un après-midi cinéma, soit le **5 mai prochain à 13 h**, au *Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis*. L'activité sera offerte gratuitement et ouverte à toute la population.

Le film présenté sera « *Félix Leclerc - Pieds nus dans l'aube* », écrit par Francis Leclerc.

Synopsie : En février 1927, Félix Leclerc termine sa 12e année. Alors qu'il livre du bois avec son père et ses frères, il fait la rencontre de Fidor, un jeune homme issu d'un milieu défavorisé, bien différent des gens qu'il a l'habitude de fréquenter. Les deux garçons développent une belle amitié, mais devront se séparer puisque Félix doit partir étudier à Ottawa dans un collège classique.

Bien que conscient de la chance que représente cette opportunité, Félix redoute le fait de quitter sa famille et toutes ces choses si familières auxquelles il tient profondément.

Pour information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

DÉFI-RELANCE

Suite à l'AGA du 21 mars dernier, voici les membres qui forment le comité :

Lynda Harquail
Nicole D'Astous St-Laurent
Maryse St-Laurent
Michel Lecours
Bertrand Caron
Gilles Laflamme

Il y a toujours de la place pour de nouveaux membres au sein de votre comité de développement.

Surveillez nos prochaines activités qui se déroulement durant la saison estivale.

Merci de nous encourager lors de ces évènements.

RETOUR SUR LA CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES

Le 13 avril dernier, les jeunes de la région étaient invités à participer à la toute première chasse aux cocos de Pâques dans le sentier Mitiwee. Lors de cette activité organisée par les municipalités de Price et de Grand-Métis près d'une cinquantaine d'enfants, accompagnés de leurs parents et familles, ont parcouru le sentier afin d'y trouver des cocos de Pâques et d'aller les échanger au centre du sentier contre des petits chocolats. Ce fut une très belle activité de plein air. Merci à tous les participants.

MÉLI-MÉLO SPORTIF

Voici le moment tant attendu des jeunes; le retour des activités de Méli-Mélo Sportif au gymnase de Padoue. Le *Comité intermunicipal* poursuit son offre d'activité physique pour les jeunes de 5 à 12 ans. Pour cette saison, l'initiation au soccer sera offerte les mercredis.

Quand :

Groupe A :

*5 ans à 7 ans : tous les jeudis de 15 h 15 à 17 h.

Groupe B :

*8 ans à 13 ans : tous les mardis de 15 h 15 à 17 h.

Où : Au gymnase de l'école du Sommet (217, rue Beaulieu, Padoue)

Entraîneur : Josy-Anne Bérubé, coordonnatrice en loisir intermunicipal

Coût : 20 $ / enfant // 8 cours ou 4 $ / cours

Transport : Le transport entre les deux écoles est fourni. Les parents ont donc la responsabilité de venir rechercher leur (s) enfant (s) à l'école primaire de Padoue. Possibilité de covoiturage.

Équipements nécessaires :

Collation, bouteille d'eau, espadrilles et linge de sport.

Pour plus d'informations, communiquez avec Josy-Anne au 418 732-6684.

TRICOT-JASETTE À GRAND-MÉTIS

Suite à la demande qui a été faite de la part de résidents de Grand-Métis, les soirées tricot-jasette débuteront dès le 1er mai dès 19 h au bureau municipal de Grand-Métis. Pour information, n'hésitez pas à communiquer avec Chantal Tremblay au 418 775-6485 ou Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS – PRINTEMP 2019

ATELIERS DU CERCLE DES FERMIÈRES

Tous les mercredis

après-midi

au *Centre Récréatif*

Pour information :

Marie-Paule Turbide au 418 775-1454.

VIE ACTIVE À LA MAISON OCTAVIE

Tous les mercredis et vendredis

10 h

à la *Maison Octavie*.

Gratuit et offert à tous.

SOIRÉE BASKETBALL

Tous les jeudis

18 h 30 à 20 h

École primaire de Padoue

Gratuit et offert à tous.

Pour information : Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

ACTIVITÉS DES BLÉS D'OR DE LA MÉTIS

APRÈS-MIDI JEUX

Tous les mardis

13 h

au *Centre Récréatif*

Gratuit et offert à tous.

PISCINE À MONT-JOLI

(groupe complet)

Tous mardis 16 h 15

SOIRÉE DANSE EN LIGNE

Avec Jean-Clément Lavoie

Tous les lundis soirs

Au *Centre Récréatif* de Saint-Octave

Dès le 8 avril

5 $ / soirée

Pour information : Gaétane Bérubé

POUR INFORMATION SUR LA PROGRAMMATION OU POUR TOUTE SUGGESTION, COMMUNIQUEZ AVEC JOSY-ANNE BÉRUBÉ AU 418 732-6684

SUIVI – POLITIQUE MADA

Nous avons eu droit à deux belles consultations auprès de nos aînés les 5 et 6 avril dernier. Le vendredi après-midi ce sont 14 citoyens de Grand-Métis âgés de 50 ans et plus qui se sont présentés à l'Église presbytérienne afin d'échanger sur la place et les besoins des aînés dans la municipalité.

Pour ce qui est du samedi après-midi, c'était le tour de la municipalité de Saint-Octave-de-Métis de faire le même exercice où 13 citoyens étaient présents.

Merci beaucoup à tous les participants!

Pour ce qui est de la municipalité de Padoue, des sondages sont présentement en circulation dans la municipalité afin de lire votre opinion.

Nos trois municipalités deviendront bientôt Municipalité amie des aînés!

Politique des Aînés

Nos AÎNÉS, notre FIERTÉ!

LES POUCES D'OCTAVE

Activités à venir

En mai Semis et repiquage des élèves avec Les Pouces et Brouettes et Courgettes
25 mai Vente de semis à la Serre (Pouces d'Octave et Brouettes et Courgettes)
1er juin Vente de semis à la Serre (Pouces d'Octave et Brouettes et Courgettes)
8 juin Vente de semis à la Serre (Pouces d'Octave et Brouettes et Courgettes

Vous aimeriez participer à l'une de nos activités et nous donner un coup de main (semis, repiquage, potagers, vente des semis, fête de la Rentrée, Fête des Semences, etc.) ? Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour différentes activités avec les Pouces d'Octave ! Contactez-nous !

Contactez-nous également pour tout désir d'être tenu informé ou encore pour vous joindre au comité !

poucesdoctave@gmail.com

418 318-3617

Les Pouces d'Octave
Coordonnatrice

Sabrina Bérubé,

MERCI À NOS CHERS/CHERES BÉNÉVOLES!

Le mois d'avril est le mois où a lieu la semaine de l'action bénévole. Cette année, la thématique est : *Et si on osait… bénévoler!*

Le comité des loisirs intermunicipal sait à quel point de nombreux citoyens de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et de Grand-Métis, parfois même des gens de l'extérieur, font plus « qu'oser » bénévoler et s'impliquent de façon remarquable dans nos milieux. Nous tenons sincèrement à vous remercier pour votre temps, votre engagement et votre investissement! C'est afin de vous remercier et de vous offrir un moment à vous que vous recevrez, par le biais du responsable de votre organisme ou de votre implication, une invitation à un 5 à 7 des bénévoles qui se déroulera le 24 mai prochain.

Afin d'assurer la reconnaissance de tous et ainsi être en mesure de bien planifier cet événement, nous vous demandons de confirmer votre présence auprès de Josy-Anne Bérubé avant le 10 mai.

ÉCOLE DES CHEMINOTS-DES QUATRE-VENTS

École des Quatre-Vents

Le 30 mars a eu lieu notre traditionnel souper-spectacle. Nous avons travaillé très fort (aux récréations, le midi, à la maison) pour préparer ce spectacle qui a été un succès. Nous avons chanté, dansé, fait des sketchs, de l'humour, etc. **Nous tenons à remercier les personnes qui sont venues nous encourager**. Nous avons la preuve que les **efforts fournis sont récompensés.** Merci aux membres de l'OPP pour les préparatifs du délicieux repas, aux parents et à tous les autres qui ont participé au souper et à la vente des pâtisseries. Bravo à tous!

Nos semis poussent à la serre. Nous allons les arroser de façon régulière et méthodique…

À venir :

3 mai : Atelier en classe animé par un membre du groupe CIBLES (*Carrefour international Bas-Laurentien pour l'engagement social*) visant à promouvoir des saines habitudes pour soi, son école, sa communauté et sa planète;

16 mai : Comédie musicale « Annie » à l'école Paul-Hubert;

17 mai : Participation des élèves de 4ième-5ième et 6ième années au Salon des Sports;

23 mai : Début des évaluations ministérielles pour les élèves de 6ième année;

30 mai am : Spectacle de musique au *Centre Récréatif* avec notre enseignante Maryse. Vous êtes les bienvenus.

Anniversaires :

Mai : Samuel Lavoie (7) Andréanne Rodrigue (8) Dylan Dubé (9) Rosalie Michaud (21) Émy Roy (29)

LOCAL POUR LES JEUNES

Durant les mois de mars et d'avril, le local du *Centre Sportif Rémi Bélanger* a été ouvert tous les vendredis soirs dans le cadre des soirées jeux. Ce fut un très beau succès! Merci beaucoup à Guillaume Bérubé pour son temps bénévole lors de quelques-unes de ces soirées. Merci aussi à tous les participants.

Nous vous laissons maintenant profiter du beau temps.

RÉUNIONS MENSUELLES DU CERCLE DE FERMIÈRES

Le conseil d'administration du Cercle de fermières de Saint-Octave-de-Métis tient à vous rappeler et à vous inviter à leurs rencontres mensuelles, tous les deuxièmes mercredi du mois à 19 h 30, au *Centre Récréatif* de Saint-Octave-de-Métis. La prochaine rencontre aura lieu le 8 mai prochain. Pour information, n'hésitez pas à communiquer avec Marie-Paule Turbide au 418 775-1454.

RÉCOMPENSONS NOS JEUNES BÉNÉVOLES

Dans le cadre du projet; *Récompensons nos jeunes bénévoles*, de *l'Unité Régionale du loisir et du Sport du Bas-Saint-Laurent*, nos municipalités ont chacune mise en candidature un jeune qui s'est démarqué dans son implication pour l'année 2018-2019.

Félicitation à Julien Dubé de Grand-Métis, Andréanne Rodrigue de Saint-Octave-de-Métis et Samuel Lavoie de Padoue.